

Durée : 1 jour.

Public :

Comptables, assistant comptables, responsables des ressources humaines, assistantes des ressources humaines, chefs d'entreprise. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Connaître les différentes instances représentatives du personnel, leurs champs d'action au sein de l'entreprise. Comment gérer les relations avec les IRP...

Pré-requis :

Devoir interagir avec les représentants du personnel.

Méthodes :

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, mini-sketches, jeux pédagogiques, mise en situation sous la forme de simulations, exercices et auto diagnostics.

Evaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis
Dernière MAJ : Avril 2024
ou non par le stagiaire.

Les instances représentatives du personnel

Comité d'entreprise et d'établissement

Délégués du personnel

Délégués et représentants syndicaux

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Organiser les élections

Cerner leurs rôles et attributions respectifs

Leurs champs d'interventions au sein des entreprises

Identifier les obligations de l'employeur à leur égard

Les moyens mis à disposition des IRP

La négociation collective

Avec qui et comment négocier

L'articulation entre négociation collective et compétence du CE et du CHSCT

Les thèmes de négociation obligatoire

Les différentes règles de validité des accords

Les conséquences d'une absence d'accord

Le rôle des élus en l'absence de Délégué syndical

Gérer les situations difficiles

Prévenir et anticiper les incidents de séance

Réagir aux tentatives de déstabilisation

Gérer les situations exceptionnelles : droit d'alerte, de remise en cause des accords, débrayage, grève